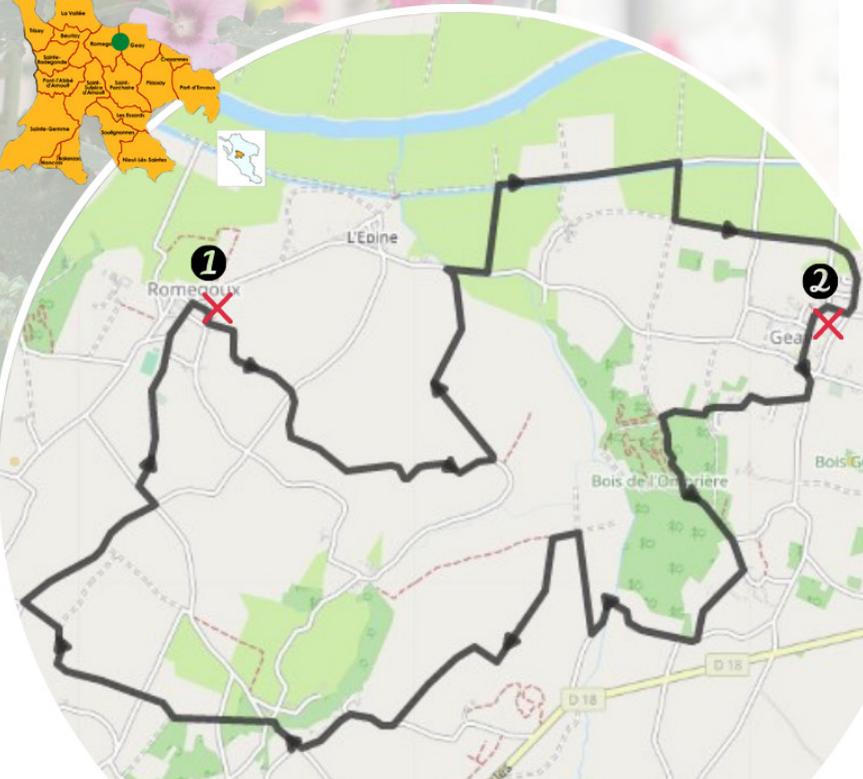


- Respecter l'environnement et ce qui vous entoure
- Ne semez pas vos déchets
- Respectez les biens privés

Sentier LES MARAIS DU BRUANT



: Randonneur

BALISAGE :

: 4h15

: 17 KM

✗ Départ : Parking de l'école à Romégoux ; GPS 45°52'12.7"N 0°48'27.3"W

Sortant du parking, s'engager à gauche rue Romagotz puis à droite rue de l'église. Au carrefour, tourner à droite puis à gauche. Traverser la route et choisir le chemin de droite. Au carrefour suivant, entrer en forêt par le chemin de gauche. Il ondule en lisière de marais sur 1 100 m. Suivre à gauche une route 1 100 m en trois lignes brisées. Déboucher sur la D 128 près du Moulin du Champ, établi sur le Bruant.

1 L'église Saint-Pierre de Romégoux est d'un style gothique flamboyant bien qu'étant située en Saintonge Romane. Elle a été construite, pense-t-on, d'un seul tenant dans le premier quart du XVIème siècle, sur une première église romane détruite pendant la guerre de cent ans. La façade de l'église est ouverte à l'ouest via un portail gothique encadré de pinacles.

Suivre à droite la D 128 (attention : route passante) sur 150 m. Tourner à gauche et passer sur le pont du canal et le longer sur 1 km. Prendre un chemin sur votre droite puis à gauche pour récupérer la D 122 et continuer tout droit. Dépasser un carrefour et s'avancer au lavoir de la Babauderie. Tourner à droite chemin des Lavandières pour découvrir l'église de Geay (Notre-Dame-de-l'Assomption). Continuer sur la rue de l'église romane direction Saint-Porchaire.

2 Eglise du début du XIIe siècle, classée monument historique, à nef unique surmontée, par une tour centrale dans la tradition des églises préromanes. Sa façade occidentale est très simple, les murs de la nef sont décorés de trois arcatures en plein cintre ; côté ouest subsistent les marques d'une litre funéraire.

✗ Départ possible ici : Parking de l'école à Geay ; GPS 45°52'11.7"N 0°45'57.1"W

Traverser la D 128 direction Saint-Porchaire et tourner à droite vers la Bougeterie. A la sortie du hameau, entrer en forêt. Cheminer sur 600 m. Continuer sur une petite route puis tourner à droite à la première intersection.

Après La Maisonnette, reprendre à droite. Franchir le Bruant au moulin de Tressauze. Continuer sur votre droite à travers le marais jusqu'à la Basse Vergnée (château d'eau). Vers la Haute Vergnée que vous laisserez à votre droite, choisir le chemin rural enherbé que vous emprunterez dans la même direction sur 1 400 m. A la croix Merciers, prendre la direction du cimetière pour revenir au point de départ.

